

Red Deer (Alberta) (2018)

Lieu : Red Deer (Alberta)
Numéro de dossier : 1201-01
Numéro d'enquête BST : S.O.

Accident

Selon le rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST), le 8 juin 2018, un train du Canadien Pacifique (CP) se dirigeant vers le sud dans la subdivision de Red Deer a serré de manière inattendue les freins d'urgence, ce qui a entraîné le déraillement de sept wagons au point milliaire 88,1. Parmi les wagons déraillés, un transportait un chargement de sable et six transportaient du pétrole brut. Les intervenants d'urgence locaux et une équipe du HAZMAT de CP sont intervenus sur les lieux de l'accident.

Domages

Aucun blessé, incendie ou évacuation n'a été rapporté. Un wagon a fui du pétrole brut à la suite du déraillement. La quantité de pétrole brut qui a fui n'a pas été divulguée, malgré les demandes d'informations complémentaires. Le personnel d'intervention d'urgence a pu contenir la fuite. L'incident s'est produit à moins de huit longueurs de wagon du ruisseau Waskasoo, mais le ruisseau n'a pas été touché par le déraillement ou la fuite. Le BST n'a divulgué aucune valeur monétaire pour les dommages subis à la suite du déraillement, ni révélé une cause présumée de l'incident.

Mesures prises par l'administrateur

La Caisse d'indemnisation pour les accidents ferroviaires impliquant des marchandises désignées (la Caisse) a demandé des renseignements supplémentaires au BST concernant cet incident et a confirmé les détails indiqués dans ce résumé. D'après les renseignements disponibles et l'ampleur des dommages causés par l'accident, il est très peu probable que la Caisse ait à intervenir pour les besoins d'indemnisation.

Situation

Ce déraillement n'a pas fait l'objet d'une enquête officielle et, à ce titre, n'est plus « actif » auprès du BST. Cependant, la Caisse continue de surveiller cet incident au cas où la Caisse serait désignée comme partie à l'instance selon la loi. En date de septembre 2022, le dossier était encore ouvert avec la Caisse.